

TABLE DES MATIÈRES.

iii

SECTION II.—DES INSPECTEURS D'ÉCOLES.....	30
SECTION III.—DES VISITEURS D'ÉCOLES.....	32
SECTION IV.—DES BUREAUX D'EXAMINATEURS POUR LES CANDIDATS A L'ENSEIGNEMENT.....	34
§ 1.— <i>De la composition des bureaux d'examineurs</i>	34
§ 2.— <i>Des pouvoirs et des devoirs des bureaux d'examineurs</i>	36
§ 3.— <i>Bureau central d'examineurs</i>	39

CHAPITRE QUATRIÈME.

DES ÉCOLES PUBLIQUES.

SECTION I.—DE LA DIVISION DE LA PROVINCE EN MUNICIPALITÉS ET EN ARRONDISSEMENTS SCOLAIRES.....	41
§ 1.— <i>Des municipalités scolaires</i>	41
§ 2.— <i>Des arrondissements scolaires</i>	45
SECTION II.—DES ÉCOLES DISSIDENTES.....	47
SECTION III.—DES COMMISSAIRES ET DES SYNDICS D'ÉCOLES.....	53
§ 1.— <i>De l'élection des commissaires et des syndics d'écoles</i> ...	53
§ 2.— <i>Des corporations de commissaires ou de syndics d'écoles et de leurs séances</i>	69
§ 3.— <i>Des devoirs des commissaires et des syndics relativement à l'administration des écoles</i>	74
§ 4.— <i>Des devoirs des commissaires et des syndics à l'égard des biens des écoles</i>	78
§ 5.— <i>Des devoirs des commissaires et des syndics relativement aux répartitions et cotisations scolaires</i>	80
§ 6.— <i>Des devoirs des commissaires et des syndics relativement aux maisons d'école</i>	86